

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION GENERALE DU CONSEIL  
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE  
ET DES BOURSES**

Ouagadougou, le **31 DEC 2024**

## **Renouvellement de bourses d'études**

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,  
l'étudiant inscrit dans une université du Royaume du  
Maroc dont le nom suit, reçoit une suite défavorable  
de la CNBES à sa demande de renouvellement de  
la bourse nationale au titre de l'année  
académique 2024-2025.**

*lb*

**Sous réserve d'un contrôle approfondi, l'étudiant burkinabè inscrit dans une université du Royaume du Maroc dont le nom suit, reçoit une suite défavorable à sa demande de renouvellement de la bourse d'études au titre de l'année académique 2024-2025**

N°	Nom	Prénoms	Pays d'études	Université d'études	Niveau d'études en 2023-2024	Documents fournis	Observations	Moy. S1	Moy. S2	Moy. Gle	Décision de la CNBES 2024 du 17/12/2024
1.	KORIYIA	A. Dieudonné	Maroc	FS /El Jadida	Licence 2 en Sciences , Mathématiques Appliquées	Fiche, relevé de notes, attestation de scolarité 2024-2025	Demande le renouvellement en licence 2	8,90	5,13	7,015	Non pour le renouvellement, bourse déchuée pour insuffisance de résultat

Arrêté la présente liste à un (01) nom

**P/le Ministre, Président de la CNBES  
P/O le Conseiller Technique**



**Pr Jean Célestin KY**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Chevalier de l'Ordre du Mérite